

# La hausse des plus gros salaires cristallise le malaise à Bercy

## La fusion entre les services des impôts et du Trésor entraîne de fortes crispations

Une augmentation salariale, c'est formidable pour ceux qui la touchent. Mais ça peut aussi « agacer » les laissés-pour-compte. Et ce qui peut passer de prime abord pour de la « jalousie » est aussi parfois révélateur de frustrations et de tensions liées à l'organisation du travail, à la charge de travail... C'est ce qui se passe à la direction générale des finances publiques (DGFIP).

Au sein de cette administration, née, en avril 2008, de la fusion entre la direction des impôts (DGI) et celle du Trésor public, un processus d'harmonisation des statuts des personnels a été engagé et doit être achevé au 1<sup>er</sup> septembre. Dans ce cadre, le choix a été fait d'aligner les salaires des personnels, et de le faire par le haut.

Si tous les personnels sont concernés par ces alignements, les hausses sont surtout sensibles pour l'encadrement. Pour les inspecteurs principaux des impôts particulièrement. Ce groupe d'environ un millier de personnes bénéficie d'une augmentation mensuelle de 800 à 900 euros, étalée sur trois ans.

Une revalorisation qui « agace bon nombre d'agents », indique Vincent Drezet, secrétaire national de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires. « Cela provoque des tensions, une forme d'incompréhension », ajoute Alexandre Derigny, secrétaire de la fédération CGT Finances.

Les grincements de dents sont

« vertigineux » à propos de la diminution des effectifs.

Ceux-ci devraient se situer à 118 784 équivalents temps plein travaillés (ETPT) fin 2011, contre 125 270 en 2008. Cette année, 2 372 suppressions de postes ETPT sont programmées. Et elles sont concentrées sur les catégories de personnels les plus « basses », puisque ces coupes seront de 3 419 ETPT chez les agents de catégorie C.

« Le problème c'est ça : les suppressions d'emplois dans ces catégories de personnels, qui sont aussi celles qui doivent faire le boulot face aux usagers et à qui l'on demande d'être polyvalents », note M. Drezet. « La fusion se passe difficilement sur le terrain, appuie M. Derigny, c'est pour cela que cette question salariale est d'autant plus mal vécue. »

Les syndicats ne sont pas seuls à évoquer « un vrai malaise » à la DGFIP. « La suppression annuelle, systématique, de 2500 ETPT com-

« La fusion se passe difficilement sur le terrain, c'est pour cela que cette question salariale est d'autant plus mal vécue »

Alexandre Derigny  
fédération CGT Finances

(à revoir)



LE MONDE

du 11/07/2014

(suite)

« Les grincements de dents sont dus à l'ampleur de l'augmentation qui, initialement, ne devait pas être aussi forte. « C'était 200 à 300 euros, mais les inspecteurs ont fait une grève, suivie à 80 %, et la direction l'a revue à la hausse », explique un salarié qui requiert l'anonymat.

Les tensions tiennent aussi au fait que cette augmentation concerne une partie de l'encadrement (le premier niveau), « sur lequel la direction a choisi de s'appuyer pour faire passer la fusion », indique M. Derigny.

Si ce sujet a une telle résonance, c'est surtout parce qu'il s'inscrit dans « un contexte qui n'est pas simple sur le terrain », selon M. Drezet. « Les personnels des catégories inférieures doivent faire face à de fortes suppressions d'emplois et de fortes augmentations des charges de travail », explique le syndicaliste.

La DGFIP est l'une des administrations où la règle de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux est la plus sévèrement appliquée.

Dans un rapport, publié en octobre 2010, le rapporteur général (UMP) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Gilles Carrez, est même allé jusqu'à employer le terme d'« effet

mence à poser problème et la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne », a prévenu M. Carrez, fin 2010, ajoutant qu'il s'agit d'« éviter de créer un syndrome France Télécom ». L'opérateur téléphonique avait connu une vague importante de suicides en 2009.

Les services de Bercy ont enregistré trois suicides au mois de juin, selon la CFDT Finances. Et une tentative ratée, le 24 juin, d'un syndicaliste de Force ouvrière Finances, en pleine réunion du comité d'hygiène et de sécurité sur... les conditions de travail.

« Il était affecté par les conditions de travail et par la trentaine de suicides qu'il y a par an », ont avancé ses collègues de FO Finances. Des suicides dont « aucun n'a été officiellement reconnu comme lié au travail », selon le syndicat, qui n'exclut toutefois pas que les conditions de travail aient pu jouer un rôle dans ces « actes ultimes ».

Nul doute que ce sujet sera abordé, lundi 11 juillet, au cours de la rencontre entre Valérie Pécresse, la nouvelle ministre du budget, et les fédérations syndicales. ☺

Philippe Le Cœur